

Mettre en œuvre la responsabilité sociétale de l'Etat

Devenir acteur du changement des pratiques de l'administration

Conférence

Jeudi 8 décembre 2011 - La Défense



Ressources, territoires et habitats
Energie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir



CYCLE DE CONFÉRENCES

{POUR UNE CULTURE PARTAGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE}

Depuis 2008, le cycle de conférences «Pour une culture partagée du développement durable» de l'IFORE a pour ambition d'expliciter les enjeux fondamentaux du développement durable, d'en promouvoir les valeurs sous-jacentes, d'identifier les grands changements en cours ou nécessaires, et de mobiliser l'ensemble des parties prenantes, parmi lesquelles les acteurs publics.

Public : La conférence « Mettre en œuvre la responsabilité sociétale de l'Etat. Devenir acteur du changement des pratiques de l'administration » s'adresse aux agents publics de l'État de tous les ministères, des collectivités territoriales et des établissements publics. Sont particulièrement visés les cadres, les secrétaires généraux, les directeurs de ressources humaines et les chargés de mission développement durable. Les associations, les chercheurs ainsi que les entreprises y sont également conviés (en fonction des places disponibles).

**Mettre en œuvre la responsabilité sociétale de l'Etat
Devenir acteur du changement des pratiques de l'administration**

Contexte et problématique

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. La démarche consiste pour les entreprises à prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leur activité pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement. La RSE permet d'associer logique économique, responsabilité sociale et éco-responsabilité.

Si la RSE est implantée dans le secteur privé en France depuis 10 ans qu'en est-il pour l'Etat ? On parle rarement de responsabilité sociétale de l'Etat. Pourtant la responsabilité sociale de l'Etat est inscrite dans le dispositif Etat exemplaire. L'exemplarité de l'Etat en matière de développement durable dans son fonctionnement interne fait, en effet, l'objet

L'Institut de Formation de l'Environnement (IFORE)

L'IFORE est un service à compétence nationale du Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL). Il a pour mission d'accompagner la mise en oeuvre de la Stratégie nationale du développement durable et des décisions issues du Grenelle de l'environnement.

L'action de l'IFORE s'articule autour de trois enjeux fondamentaux :

- L'intégration du développement durable dans les politiques publiques ;
- L'exemplarité et la gestion écoresponsable des administrations publiques ;
- La facilitation du changement des comportements, des modalités d'action et de la gouvernance.

L'IFORE organise des formations sur les politiques de développement durable à destination des administrations publiques.

www.ifore.developpement-durable.gouv.fr

Mettre en œuvre la responsabilité sociale de l'Etat Devenir acteur du changement des pratiques de l'administration

de la circulaire du 3 décembre 2008 qui fixe les objectifs attendus en matière d'achats courants, de comportements éco-responsables des agents, de gestion éco-responsable des bâtiments, des déplacements professionnels et des déchets ainsi qu'en matière de **responsabilité sociale de l'Etat tant en sa qualité d'opérateur économique qu'en sa qualité d'employeur**. « L'Etat doit se fixer des objectifs élevés en ce qui concerne **le respect des droits fondamentaux de la personne au travail, l'intégration des personnes handicapées, l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et la parité professionnelle** ». En matière **d'achats publics responsables** il a été décidé le 9 avril 2008 que les achats socialement responsables de l'Etat devraient représenter au moins 10% des achats courants de l'Etat et de ses établissements publics d'ici 2012 dans les secteurs comportant au moins 50% de main-d'œuvre.

L'inclusion sociale est également un des neuf défis de la stratégie nationale du développement durable 2010-2013. Faciliter l'accès, le maintien et le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées ou qui risquent de l'être est un des choix stratégiques en la matière. La mobilisation des employeurs publics et privés au moyen de contrats aidés et de parcours professionnels adaptés, la création ou la reconduite de chantiers de réinsertion, la généralisation des clauses sociales dans les marchés publics, le renforcement de la lutte contre les discriminations et la promotion de la diversité, la réduction des fractures intergénérationnelles entre actifs, retraités et jeunes, l'amélioration de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle sont les principaux leviers d'action proposés.

Le Grenelle de l'insertion met également en évidence la dimension sociale de la politique de développement durable. La promotion de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi est également un élément essentiel de cette politique et dans ce domaine comme dans les autres l'Etat se doit d'être exemplaire.

La conférence projetée a donc pour objectifs de faire le point sur la responsabilité sociale de l'Etat (international, européen, français), de comparer les systèmes privés et publics en la matière et de donner aux participants des exemples reproductibles en matière de management éthique et exemplaire des RH (recrutements, conduite d'équipes et de projets) et d'achats socialement responsables.

CYCLE DE CONFÉRENCES

{POUR UNE CULTURE PARTAGÉE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE}

Mettre en œuvre la responsabilité sociétale de l'Etat
Devenir acteur du changement des pratiques de l'administration

jeudi 8 décembre 2011 - 8h30-17h

>8h30-9h15 : CAFÉ D'ACCUEIL DES PARTICIPANTS

>9h15-9h30 : ACCUEIL

OLIVIER ROBINET, DIRECTEUR DE L'INSTITUT DE FORMATION DE L'ENVIRONNEMENT - IFORE

CATHERINE LARRIEU, DÉLÉGATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA CONFÉRENCE SERA ANIMÉE PAR LE CABINET NICOMAK

9h30-10h45 : TABLE RONDE : QU'EST-CE QUE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ÉTAT ?

>COMMENT DÉFINIT-ON LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ÉTAT ?

>POURQUOI METTRE EN PLACE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ÉTAT ?

>QUEL IMPACT LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ÉTAT A-T-ELLE SUR LES PRATIQUES QUOTIDIENNES ?

>L'ÉTAT MET-IL EN PLACE DES ACTIONS DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE SIMILAIRES AUX ACTEURS PRIVÉS ?

>COMMENT SE POSITIONNENT LES ADMINISTRATIONS FRANÇAISES PAR RAPPORT AUX ADMINISTRATIONS EUROPÉENNES ET ANGLO-SAXONNES ?

>INTERVENANTS :

>SARAH TESSE, COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, CHEF DU BUREAU DES SERVICES PUBLICS RESPONSABLES

>MARIE-CHRISTINE BURNIER, DIRECTRICE D'HÔPITAL EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, FÉDÉRATION HOSPITALIÈRE DE FRANCE

>LOÏC FEL, RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE BETC EURO RSCG

Mettre en œuvre la responsabilité sociétale de l'Etat
Devenir acteur du changement des pratiques de l'administration

jeudi 8 décembre 2011 - 8h30-17h

11h-12h30 : TABLE RONDE : COMMENT LE MANAGEMENT ÉTHIQUE S'INSCRIT-IL DANS LA RÉVISION GÉNÉRALE DES POLITIQUES PUBLIQUES ?

- > QUELLE EST L'ÉTHIQUE DERRIÈRE LA RGPP (RÉVISION GÉNÉRALE DES POLITIQUES PUBLIQUES) ?
- > COMMENT TENIR COMPTE DES BESOINS DES FONCTIONNAIRES EN TEMPS DE RÉDUCTION D'EFFECTIF ?
- > LA FONCTION PUBLIQUE SOUFFRE-T-ELLE PLUS QUE D'AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX ?
- > COMMENT SAISIR L'OPPORTUNITÉ DES RÉORGANISATIONS POUR AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES ?
- > QU'EST-CE QUE LE MANAGEMENT DURABLE, ÉTHIQUE ? QUID DES VALEURS
- > COMMENT METTRE EN PLACE DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX ?
- > COMMENT FAIRE CONNAÎTRE SES ACTIONS DE MANAGEMENT ÉTHIQUE ?

> INTERVENANTS :

> BERNADETTE GROISON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA FSU

> ERIC POLIAN, CONSEILLER EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS, CENTRE INTER-DÉPARTEMENTAL DE GESTION PETITE COURONNE

> ANTOINE PACHECO, DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER ESQUIROL, RÉCOMPENSÉ DE L'AWARD EN DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MANAGEMENT

> LOUIS-PHILIPPE ROUILLARD, DOCTEUR, CHEF DE SERVICE - DÉFENSE NATIONALE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

> 12h15 : CONCLUSION DE LA MATINÉE

DÉJEUNER

Mettre en œuvre la responsabilité sociétale de l'Etat
Devenir acteur du changement des pratiques de l'administration

jeudi 8 décembre 2011 - 8h30-17h

>14h : OUVERTURE DES DÉBATS

HÉLÈNE EYSSARTIER, DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

14h15-15h15 : TABLE RONDE : COMMENT DÉVELOPPER LA DIVERSITÉ ET L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LES ADMINISTRATIONS ?

>L'ÉTAT EST-IL UN RECRUTEUR EXEMPLAIRE ?

>COMMENT SONT GÉRÉES LES PROMOTIONS EN TERMES DE DIVERSITÉ ?

>LES QUOTAS SONT-ILS LA SEULE SOLUTION POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES ?

>COMMENT GÉRER LA DIVERSITÉ DE CULTURES LORS DE LA FUSION DE DIFFÉRENTES ADMINISTRATIONS ?

>OÙ EN EST-ON DE LA POLITIQUE DU HANDICAP DE L'ÉTAT ?

>INTERVENANTS :

>CORINNE DESFORGES, INSPECTRICE GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION, RÉDACTRICE D'UN RAPPORT SUR LES CONCOURS D'ACCÈS À LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT

>MÉLANIE MAHE, PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL, CONSEILLÈRE EN PRÉVENTION, COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON

>HÉLÈNE EYSSARTIER, DIRECTRICE DES RESSOURCES HUMAINES, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

>CHRISTOPHE DES ARCIS, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, TF1

>EMMANUEL ABORD DE CHATILLON, MAÎTRE DE CONFÉRENCE, RESPONSABLE DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE IREGE, INSTITUT DE RECHERCHE EN GESTION ET ÉCONOMIE, PÔLE TRAVAIL ET RESSOURCES HUMAINES, UNIVERSITÉ DE SAVOIE

Mettre en œuvre la responsabilité sociétale de l'Etat
Devenir acteur du changement des pratiques de l'administration

jeudi 8 décembre 2011 - 8h30-17h

15H45 -16H45 : TABLE RONDE : COMMENT INSTALLER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES DANS LES SERVICES ?

- > QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DE L'ÉTAT EN MATIÈRE D'ACHATS RESPONSABLES ?
- > QUEL LIEN AVEC LA NOTION D'EXEMPLARITÉ DE L'ÉTAT ?
- > COMMENT LES ACHATS RESPONSABLES SE MATÉRIALISENT-ILS ACTUELLEMENT DANS LES SERVICES DE L'ÉTAT ?
- > QUEL IMPACT RÉEL PEUT AVOIR UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES SUR SES FOURNISSEURS ?
- > COMMENT RÉDIGER SES APPELS D'OFFRE POUR QUE LES FOURNISSEURS SE POSITIONNENT EN TERME DE **RS** ?
- > COMMENT SENSIBILISER SES COLLÈGUES ET COLLABORATEURS AUX ACHATS RESPONSABLES ?

>INTERVENANTS :

>RÉMI LANTREIBECQ, CHARGÉ DE MISSION «ANIMATION INTERMINISTÉRIELLE DE LA POLITIQUE D'ACHATS PUBLICS RESPONSABLES», SERVICE DES ACHATS DE L'ÉTAT

>ALAIN GLANOWSKI, CHEF DU BUREAU DÉPARTEMENT DES POLITIQUES DE FONCTIONNEMENT DURABLE ET DE LA MUTUALISATION, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE

>JEAN-RÉMY BITAUD, DIRECTEUR DU PROJET MANAGEMENT DURABLE À L'APHP DE PARIS

>BRUNO BOURREC, ACHETEUR AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA GIRONDE

>BRUNO FREL, DIRECTEUR D'ACHATS CONCEPT ECO (ACE), FILIALE D'AFNOR

>16H45-17H : CONCLUSION DE LA JOURNÉE

>ALAIN VALLET, CHEF DU SERVICE DU PILOTAGE ET DE L'ÉVOLUTION DES SERVICES, MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Mettre en œuvre la responsabilité sociétale de l'Etat
Devenir acteur du changement des pratiques de l'administration

jeudi 8 décembre 2011 - 8h30-17h

>>>> Informations pratiques

Conférence : Mettre en œuvre la responsabilité sociétale de l'Etat. Devenir acteur du changement des pratiques de l'administration

Jeudi 08 décembre 2011 - La Défense - Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - 8h30-17h

>Organisation : MEDDTL - Institut de formation de l'environnement (IFORE)

>Participation gratuite à l'exception des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration à la charge des participants. Le déjeuner aura lieu au restaurant administratif du Ministère de l'Ecologie (sur inscription) ou sera libre.

>Lieu : **Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement - Grande**

Arche de la Défense - Arche Nord - amphithéâtre - RDC

>Accès : RER A et Ligne 1 Grande Arche de la Défense

>Modalités d'inscription : Inscription obligatoire **avant le 30 novembre 2011** avec le bulletin d'inscription en ligne :

<http://enqueteur.spes.sg.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=22444&lang=fr>

>Vos interlocutrices à l'IFORE :

Yvonne Foucher - yvonne.foucher@developpement-durable.gouv.fr - Tél. : 01 40 81 95 17

Agnès Deguin - agnes.deguin@developpement-durable.gouv.fr - Tél. : 01 40 81 94 57

Bénédictte Bercovici - benedictte.bercovici@developpement-durable.gouv.fr